

Table des matières

Présentation de l'article.....	1
Introduction.....	2
Élaboration de scénarios plausibles poussés par les affects.....	3
Choix des affections et affects les plus déterminants.....	4
Méthode d'élaboration de scénarios « plausibles ».....	5
Scénario général plausible d'association et d'institutionnalisation.....	8
Critères d'évaluation des scénarios « plausibles ».....	9
Ébauches de scénarios plausibles.....	10
Genèse de la monnaie.....	10
Travail domestique et petits boulots.....	12
Patriarcat et domination masculine.....	14
Races, ethnocentrisme.....	17
Immigrés-réfugiés en Europe.....	19
Thèses communes de nos différentes approches.....	22

Cet article (B-3) Approche « par scénarios plausibles » est sous Creative Commons BY-SA 4.0.

Cet article appartient à la rubrique [Approches pour toute recherche en SHS](#) de notre cahier de recherche [actualisation puis mobilisation de spinoza dans les sciences sociales](#).

Pour être sûr de lire la version la plus récente, cliquez [ICI](#)

Présentation de l'article

Cet article décrit une approche pour imaginer des histoires, des *scénarios* « *affections* → *affects humains*¹ → *idées et actions* → *affections* », sur tout sujet, *scénarios* qui se sont passés ou auraient pu se passer jusqu'à une situation sociale existante ou ayant existé ou qui aurait pu exister, ou *scénarios* qui pourraient advenir. Dans ces scénarios, la temporalité n'est qu'ordinaire (avant, pendant, après) et non cardinale (ni durée, ni datation), sauf à raccrocher des événements avérés à ces scénarios.

Notre approche adapte les propos de P. Ricoeur² à propos de l'histoire : « *l'histoire* [le scénario plausible] *n'a pas pour ambition de faire revivre, mais de re-composer, de re-constituer, c'est-à-dire de composer, de constituer un enchaînement rétrospectif. L'objectivité de l'histoire* [du scénario plausible] *consiste précisément .. dans cette ambition d'élaborer des enchaînements de faits au niveau d'une intelligence historique* », avec la précision suivante : les *enchaînements de faits* comprennent les affects provoqués par des *faits*, des affections, les faits étant eux soit provoqués par des nécessités ou lois de la nature, soit poussés par les affects des individus et institutions.

Cette approche « *par scénarios plausibles* » est inspirée de celle de Orléan&Lordon dans leur article « *genèse de la monnaie* »³. Notre article mobilise cette approche sur quelques exemples.

1 Ex : désir de .., crainte de .., révolte contre ..

2 P. Ricoeur « *Objectivité et subjectivité en histoire* », p. 30

3 A. Orléan et F. Lordon « *Genèse de l'État et genèse de la monnaie : le modèle de la potentia multitudinis* » (Juin 2006 <http://www.parisschoolofeconomics.com/orlean-andre/depot/publi/Spinoza0612.pdf>). Notons que R. Boudon (dans son article « *théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ?* » la découverte | revue du mauss, 2004/2 - no 24, pages 281 à 309) envisage également une approche similaire : « *il est possible...de reconstruire avec une quasi-certitude les raisons d'acteurs*

Les articles [Approche critique et interprétative](#) et [Prémises fondamentales pour toute SHS](#) sont associés à cet article, le premier en proposant une approche interprétative pour toute étude sociologique, le deuxième en proposant des prémisses fondamentales poussées par les affects (les sentiments) et un référentiel à mobiliser pour toute SHS, [prémises](#) mobilisées dans cet article pour fonder des scénarios. Ces trois articles sont présentés dans l'article [prise en compte de raisons multiples dans nos approches en SHS](#).

Introduction

Dans les articles [Critique de la Raison chez Spinoza et raisons multiples à propos d'une chose](#) et [Introduction de raisons multiples dans les écrits de Spinoza](#) nous avons fondé des [thèses](#) conduisant à souligner (1-) le primat des affects et le fait que toute chose, y compris la raison, est désirée ou non et plus généralement affecte ou non, (2-) qu'à propos de toute chose chacun peut avoir sa raison, à savoir un édifice d'idées qui se tient plus ou moins, édifice fondé sur des prémisses dont certaines sont poussées par des affects (de désir, de crainte, etc...), dont des affects provoqués par des affections affectant beaucoup plus la personne que la chose (ex : une menace). Nous avons établi également (3-) que toute décision⁴, y compris un jugement ou un choix moral, est in fine poussée par les affects.

Même si les affects peuvent être géométrisés⁵ en type (ex : de volition, de réaction, actif ou passif), en intensité et en durée, il n'en reste pas moins que leurs effets, ce à quoi ils poussent, sont grandement aléatoires et non probabilisables⁶. Tout peut arriver, même le plus « improbable ».

Comment se saisir de cet aléatoire non probabilisable ? Et pour quel objectif ?

Notre approche est une des réponses à ces deux questions : (1-) imaginer des histoires qui se tiennent, des scénarios plausibles, pouvant reprendre des histoires constatées (par des témoignages, des écrits) ou qui auraient pu se passer jusqu'à une situation sociale donnée, (2-) imaginer des scénarios futurs et les situations sociales qu'ils pourraient provoquer.

L'objectif n'est pas de deviner les scénarios les plus probables, mais au moins les deux suivants :

(1-) lorsqu'il s'agit de scénarios passés, connaître, au delà de la simple chronologie, les causes et leurs effets, les affections et les affects qui les ont poussés et imaginer que ça aurait pu se passer autrement selon d'autres affections et affects⁷ ;

qu'on est dans l'incapacité d'interroger » et ce en précisant bien que la raison n'est pas que « rationnelle » : « j'ai supposé que pour l'acteur, le sens de ses actes ou de ses croyances réside dans les raisons qu'il a de les adopter. Cela ne signifie pas que l'acteur soit un être purement rationnel, dépourvu d'affectivité. On peut au contraire admettre sans réticence avec Hume que la raison est servante des passions. ». Voir [article \(D-7\)](#) discutant l'individualisme méthodologique et l'ouvrage « le juste et le vrai »

4 Voir dans article [\(A-3\)](#) le chapitre *Décision toujours poussée par les sentiments de volition*

5 Spinoza E3 prologue : « C'est pourquoi les sentiments de la haine, de la colère, de l'envie, etc., considérés en soi, suivent de la même nécessité et de la même vertu de la Nature que les autres choses particulièresJe traiterai donc de la nature et des forces des sentiments ..selon la même méthode [géométrique] dont j'ai traité dans les parties précédentes de Dieu et de l'Esprit, et je considérerai les actions et les appétits humains de même que s'il était question de lignes, de plans ou de corps ».

6 Dans « *genèse de l'état et genèse de la monnaie le modèle de la potentia multitudinis* » (Juin 2006) Orléan&Lordon citant Keynes (« *The general theory of employment* ») : « en cette manière, il n'existe aucune base scientifique permettant de calculer une quelconque probabilité. Simplement nous ne savons pas ». Notons également qu'Ernesto Laclau (*La Raison populiste*) identifie l'indécidable dans le social. Voir notre [article \(D-6\) Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle](#).

7 Marcel Mauss, selon Jacques Dewitte (dans son article *NI HASARD, NI NÉCESSITÉ, La contingence des phénomènes sociaux selon Marcel Mauss*, parue dans *la Revue du MAUSS* 2002/1 (no 19), pages 241 à 272) qualifie « d'arbitraire » (et Dewitte de « contingent ») certains faits sociaux : « la genèse des formes sociales doit être comprise à la fois comme une invention ou une création pures et comme une sorte de « réponse » aux « questions » posées par les exigences naturelles, même si ce n'était pas la seule réponse possible et si sa forme spécifique ne se réduit pas à apporter une telle « réponse ». L'important est en tout cas que ces formes ne sont en aucun cas déductibles de ces conditions naturelles; et c'est pour cette raison qu'elles peuvent être appelées

article (B-3) Approche « par scénarios plausibles »

(2-) lorsqu'il s'agit de scénarios à venir, considérer tous les scénarios plausibles, afin de prendre les mesures nécessaires pour éviter ceux que l'on ne souhaite pas et favoriser ceux que l'on souhaite, en sachant que les affects sont déterminants⁸ !

Remarque : ce que l'on souhaite ou pas renvoie aux critères d'évaluation évoqués plus loin.

Nous pouvons imaginer plusieurs scénarios (par exemple selon les pays, selon les témoignages vécus, avec des hypothèses du type « si on continue comme maintenant »⁹) convergeant vers une situation similaire ou différentes.

Toutefois, aucune situation sociale n'est éternelle. Elle peut être remise en question du fait d'affects intenses¹⁰ et antagonistes provoqués par toutes sortes d'affections (ex : covid 19 ou goutte qui fait déborder le vase des injustices jusqu'ici supportées par soumission mêlée de crainte car il faut subvenir à ses besoins)¹¹.

Élaboration de scénarios plausibles poussés par les affects

A propos d'un sujet social (ex : réfugiés, activités économiques) à traiter dans une situation donnée (situation future, actuelle ou passée d'un pays donné), cette élaboration se fait en quatre étapes :

(1-) définir préalablement une situation d'origine¹² (ex : un entrepreneur fondant sa boîte, des candidats à l'émigration) avec les protagonistes potentiels, personnes physiques ou morales, pouvant s'affecter mutuellement (ex : actionnaires, salariés, population riveraine de la méditerranée, précaires ayant les mêmes petits boulots que ceux espérés par des réfugiés),

(2-) poser les affects, dire, actions plausibles de chaque protagoniste, individu ou organisation, en considérant (a-) les affections qu'il éprouve (celles relatives à ce qu'il perçoit comme nécessités de sa nature et celles d'autres protagonistes dont des institutions humaines), (b-) les affects provoqués par ces affections et (c-) ce à quoi ces affects le poussent, conduit ou non par sa raison,

(3-) déterminer les prémisses de tous les protagonistes, poussées par leurs affects et ce qu'ils perçoivent comme nécessités de leur nature, prémisses qui fondent leurs raisons, dire et actions,

(4-) construire des scénarios plausibles reposant sur ces prémisses et se déroulant en fonction des intensités des affects éprouvés par tous les protagonistes, affects pouvant être provoqués par toutes sortes d'affection, dont des rapports de force entre protagonistes.

L'étape (1-) va de soi. Elle est un préalable pour limiter le « terrain » en fonction du sujet social choisi. Cette étape est bien sûr révisable au regard des étapes suivantes pour, par exemple, tenir compte de protagonistes oubliés alors qu'ils sont causes d'affections significatives.

« arbitraires » car « il y a de la latitude ». Pour notre part, nous remplaçons « exigences naturelles » par tous les énoncés déduits d'une raison, dont les raisons des plus forts ou celles prenant en compte les nécessités de la nature. Enfin, lorsqu'il y a « latitude », les énoncés et solutions choisies sont poussés par les affects.

8 En terme de stratégie des jeux, il s'agit donc d'une stratégie maximin ou minimax et non d'une stratégie bayésienne fondée sur un gain pondéré par une probabilité, stratégie trop souvent utilisée alors qu'aucune probabilité n'est fondée.

9 Donc sans envisager des impondérables comme des accidents du type Tchernobyl ou marée noire.

10 Les affects les plus intenses socialement peuvent aussi bien être ceux d'une minorité ayant à disposition une force de coercition que ceux d'une majorité dans une délibération habermassienne.

11 Notons la pertinence de l'interrogation de F. Lordon dans la présentation de son séminaire EHESS « *structuralisme des passions* » : « elles [les institutions] ne peuvent jamais prétendre donner à cette autorité un caractère définitif, pour souligner que la subversion et la crise sont en permanence à leur horizon ». Ex : mouvement des « gilets jaunes » déclenchée par une taxe sur le diesel mais fondé sur bien d'autres perceptions (injustices, précarité, vulnérabilité, etc..)

12 Remarque : cette situation d'origine est bien réelle. Elle n'est pas un « État de nature » tel « l'État de nature marchand » proposé par Lordon&Orléan pour expliquer la genèse de la monnaie. Les affects et prémisses envisagés ensuite sont de toute sorte, y compris ceux classés par Spinoza comme caractérisant un État de nature.

article (B-3) Approche « par scénarios plausibles »

Les étapes (2-) à (4-) risquent d'aller dans tous les sens si la question suivante n'est pas posée :
quelles affections retenir ou imaginer comme les plus déterminantes ?

Nous proposons deux thèses empiriques pour répondre à cette question :

(a-) Les affects en présence poussent les scénarios avec leurs péripéties, leurs soubresauts, leurs périodes plus calmes, et ce au prorata de leur intensité collective, ex : crainte ou révolte provoquée par un rapport de force, désir massivement majoritaire de justice sociale, etc.

(b-) les affects les plus intenses sont relatifs aux prémisses déterminantes de chaque protagoniste, prémisses primordiales énoncées dans notre article [Prémisses fondamentales pour toute SHS](#) et résumées dans nos sept [thèses](#).

C'est l'objet du paragraphe suivant que de détailler les déterminations les plus importantes en mobilisant cet article, mais sans oublier les multiples exemples réels corroborant ou remettant en cause ces deux thèses empiriques guidant cette nécessaire priorisation.

Choix des affections et affects les plus déterminants

Parmi les 7 [thèses](#) à mobiliser pour créer des scénarios plausibles, les [thèses \(5-\)](#) et [\(6-\)](#) sont les plus déterminantes.

Nous déduisons de la [thèse \(5-\)](#) que tout scénario imaginé comme plausible doit tenir compte en premier lieu d'affections favorisant ou compromettant l'accomplissement, pour chacun, de ses désirs primordiaux de (a-) à (c-) et si possible dans cet ordre selon l'argumentation suivante :

(a-) La plupart des gens veulent persévérer dans leur être et peu sont « suicidaires » que ce soit pour eux ou pour leurs proches (ex : enfants) et même si l'association est indispensable¹³ ils souhaitent ne pas trop dépendre des autres. Ce désir est souvent très intense et s'il est contrecarré par d'autres protagonistes (personnes ou institutions), il peut provoquer des affects de volition exacerbée, de révolte, de vengeance, etc...les litiges sont alors résolus par tous les moyens, dont la manière forte et sans trop respecter les lois du lieu ([thèse \(6-\)](#)),

(b-) Chacun perçoit ce qu'il pense être des *lois et nécessités de la nature et de sa nature*¹⁴. D'autres protagonistes, en particulier des institutions, n'ont pas les mêmes perceptions et donc ne partagent pas les mêmes prémisses, ni pour elles-mêmes, ni pour les autres. Dans ce cas, la [thèse \(6-\)](#) est alors à prendre en compte.

(c-) Enfin, les désirs *d'appartenance, de droits fondamentaux, de « sacré »* sont à prendre en compte. L'appartenance à une communauté, les relations affectives avec les proches sont considérées comme primordiales par bien des philosophes (A. Honneth, M. Walzer, P. Ricoeur,) et de nombreux psychologues sociaux¹⁵. Le désir de droits fondamentaux et le désir de respect de ce qui est, par chaque protagoniste, considéré comme sacré peut être si fort qu'il peut provoquer des « accords » ou des conflits dramatiques ([thèse \(6-\)](#)). Ces prémisses, dont le référentiel mobilise les sphères de reconnaissance de A. Honneth (dans l'article [Prémisses fondamentales pour toute SHS](#) nous y ajoutons la sphère du sacré) sont à compléter, si nécessaire, de prémisses relatives à la sphère

13 « La société est fort utile, et même tout à fait nécessaire, non seulement pour vivre à l'abri des ennemis, mais encore pour s'épargner beaucoup d'efforts. Car si les hommes ne s'entraidaient pas mutuellement, l'art et le temps leur feraient défaut pour se maintenir et se conserver par leurs propres moyens. Tous, en effet, ne sont pas également aptes à tout et aucun homme pris isolément ne serait capable de se procurer ce dont un homme seul a grand besoin. Les forces et le temps, dis-je, manqueraient à chacun s'il devait seul labourer; semer, moissonner, moudre, cuire, tisser, coudre et faire bien d'autres choses indispensables pour se conserver en vie, pour ne pas parler des arts et des sciences qui sont tout à fait nécessaires à la perfection de la nature humaine et à sa béatitude. » (Spinoza, V, TTP)

14 Pour beaucoup, ces nécessités recouvrent des nécessités divines, des idées ou actes procédant d'un Dieu.

15 Ex : DUBAR (Claude). - *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Paris : PUF (Le lien social, VII), 2000

de l'estime sociale, prémisses dont le non respect provoque peut-être moins d'affects intenses.

Remarque : parmi ces affects, il y a tous ceux provoqués par des affections relatifs à des rapports de force (ex : colère, soumission), à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude, à savoir des affects non directement liés au sujet social considéré, mais plutôt à l'environnement social.

L'article [Prémisses fondamentales pour toute SHS](#) propose d'autres prémisses primordiales, en particulier celles relatives à la mise à disposition de biens et de services et au politique et social. Les prémisses posées par chaque protagoniste, dont des institutions, dans ces domaines sont souvent des **énoncés moraux**, à savoir, par définition étymologique du mot « moral », des énoncés qui règlent les mœurs, dont les relations entre personnes. Parmi ces énoncés moraux, les deux plus importants à prendre en compte pour élaborer des scénarios plausibles sont ceux relatifs à l'association entre les gens (« chacun pour moi », « chacun pour soi », « solidarité et secours mutuel ») et ceux relatifs à ce dont ils ont droit (ex : mérite (« qu'aux « meilleurs » » ou « selon sa contribution »), « justice sociale »¹⁶, « égalité » (ex : droit égal à la santé).

L'élaboration de scénarios plausibles, en particulier lorsqu'il s'agit de scénariser une histoire passée sur la base d'enquêtes et de documents de toute sorte, peut conduire à des questionnements comme « pourquoi telle prémisses semble déterminante et pas telle autre ? », ou plus généralement « comment se fait il que ça ne s'est pas passé comme cela au regard des prémisses qui nous semblaient a priori les plus déterminantes car les plus partagées ? ».

Exemples de telles situations sociales : (1-) une société très inégalitaire et une gauche « justice sociale » inexistante dans l'opinion et dans les urnes ; (2-) une longue politique répressive de la consommation de drogue, mais sans résultat ; (3-) une majorité morale plutôt « solidarité » et un rejet important des immigrés et réfugiés ?

Si ce type de questions est posé, cela veut peut-être dire que des prémisses déterminantes n'ont pas été vues. Dans ce cas, il faut trouver d'autres raisons poussés par des affects intenses pour concevoir un scénario conforme à la réalité constatée et cohérent avec les prémisses posées, ex : pour (1-) une gauche divisée peu rassurante dans la perspective d'un rapport de force risqué pour les plus fragiles ; pour (2-) la drogue est perçue par le drogué comme une nécessité de sa nature du fait de son addiction ; pour (3-) le désir de préserver son appartenance, son identité, et la crainte pour les autochtones les plus fragiles d'être moins prioritaires.

Les enseignements tirés de la reconstruction de scénarios se rapportant à des histoires passées, scénarios prenant en compte les raisons de chacun (personnes ou institutions) poussées par ses affects, peuvent permettre alors d'imaginer des scénarios à propos d'un sujet donné pour le futur, des scénarios qui prendront en compte les personnes et les institutions telles qu'elles sont, avec leurs affects et leurs rapports de force.

Méthode d'élaboration de scénarios « plausibles »

L'élaboration de scénarios repose sur les deux thèses empiriques posées dans l'introduction de ce chapitre :

(a-) Les affects en présence poussent les scénarios avec leurs péripéties, leurs soubresauts, leurs périodes plus calmes, et ce au prorata de leur intensité collective.

¹⁶ Que ce soit la justice de Leibniz (*Méditation sur la notion commune de justice, 1702*): « [...] la justice est une volonté constante de faire en sorte que personne n'ait raison de se plaindre de nous. », celle de J.S. Mill (thèse utilitariste : est juste ce qui est bénéfique au plus grand nombre) ou celle de J. Rawls (est juste ce qui privilégie le plus le plus défavorisé)

article (B-3) Approche « par scénarios plausibles »

(b-) les affects les plus intenses sont relatifs aux prémisses déterminantes de chaque protagoniste.

Sur un sujet donné, toutes les prémisses déterminantes possibles du terrain considéré (étape (1-)) doivent d'abord être posées (étapes (2-) et (3-)).

Ensuite, étape (4-), des scénarios sont élaborés en retenant les prémisses qui procèdent des affects les plus intenses¹⁷ socialement. Parmi ces affects, il y a tous ceux provoqués par des affections relatifs à des rapports de force (ex : colère, soumission), à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude, à savoir des affects non directement liés au sujet social traité mais plutôt au contexte social perçu par chaque protagoniste (ex : famille, quartier, entreprise, etc..).

Il y a autant de scénarios « plausibles » que d'hypothèses d'intensité des affects : les prémisses qui « gagnent », qui dominent (les gens mais aussi les institutions), sont celles poussées par les affects les plus intenses et les prémisses qui « perdent » sont celles qui provoquent des affects moins intenses et celles qui provoquent des affects de rejet intenses.

Les scénarios les plus improbables sont ceux dont les événements sont surtout poussés par des affects passifs, à savoir qui ne poussent pas à être sous la conduite de la raison quant à la décision et à la mise en œuvre de celle-ci, ex : colère, indignation, et non un sentiment actif¹⁸. Les scénarios les plus inattendus sont ceux poussés par des affects procédant de l'imitation des affects ou de la puissance de la multitude, à savoir des affections non directement liées au sujet social considéré.

Un scénario est considéré dans un état social à peu près stable lorsque cet état ne provoque que des affects assez peu intenses à propos de prémisses qui remettraient en cause les prémisses de celui-ci, comparé à l'intensité des affects poussant ces prémisses fondant cet état, en particulier si celles-ci étaient remises en cause.

Le tableau suivant donne des exemples d'affections (col 2) causant des affects plus ou moins intenses (col 3) à propos de prémisses déterminantes (col 1), ainsi que des affections ou conséquences possibles (col 4) poussées par ses affects (col 3).

Prémisses déterminantes concernées	Affections causes	Affects provoqués	Affections poussées par les affects provoqués
Persévérer dans son être et tenir compte de ce qui est perçu comme lois et nécessités de la nature et de sa nature	Augmentation taxe sur diesel ; précarité et bas salaires de plus en plus répandue ; diminution du « reste à vivre » ; perception d'une mise en concurrence entre pauvres, entre autochtones et « étrangers » qui affluent.	Détresse, révolte, méfiance envers les élites, les gouvernements. Peur des autres, des étrangers.	Mouvement désordonné des gilets jaunes; montée du FN et RN dans les milieux modestes ; faible taux de participation aux élections ; désintérêt aux initiatives de démocratie participatives.
S'associer selon diverses modalités : -chacun pour moi et domination	Perception des inégalités de plus en plus grandes ; licenciements perçus comme « boursiers » ;	Détresse, révolte ou soumission.	Suicide, grèves dures. Affections et prémisses de la ligne ci-dessus.

17 Les affects les plus intenses socialement peuvent aussi bien être ceux d'une minorité ayant à disposition une force de coercition que ceux d'une majorité dans une délibération habermassienne.

18 D'après Spinoza, E3-P59, tous les sentiments actifs se rapportent à la joie ou au désir

article (B-3) Approche « par scénarios plausibles »

Prémises déterminantes concernées	Affections causes	Affects provoqués	Affections poussées par les affects provoqués
-chacun pour soi -Solidarité et justice sociale	solidarité affichée durant la crise covid 19 ou l'afflux des réfugiés en 2015	Joie, acceptation collective de l'épidémie	Accroissement de la solidarité au quotidien
Appartenance ¹⁹	Perception d'« étrangers » qui affluent ; bruits et odeurs ; Voile, tchador ; Nouvel an chinois dans les rues de Paris 13.	Crainte rejet révolte plaisir	Fermeture des frontières, AfD et RN racisme au quotidien, vote RN ; enfermement communautaire cosmopolitisme convivial et ouvert
Droits fondamentaux	Violences policières ; Sans papiers, « Privilège blanc » ou contrôle au faciès	Révolte indifférence, soumission, Frustration et révolte d'un côté et satisfaction de l'autre	Tensions sociales détresse « violences urbaines »
Sacré	blasphème	Rejet mutuel	Attentats, profanation de cimetières ; communautarisme
Estime sociale	« privilège blanc » à l'embauche ; plafond de verre	Frustration et révolte d'un côté et satisfaction de l'autre.	Taux de chômage en banlieue « sensible ».
Cosmopolitisme moral ²⁰ (prémisse à volonté universaliste et individuelle plus ou moins affirmée). Concept mobilisé à propos des réfugiés (voir paragraphe	Domination d'un cosmopolitisme moral dans toutes ses variantes (« extrême », « modéré », « faible », « fort », « éthique individuelle », « Rights-based » and « value-based ») ²¹	Affects relatifs à ce qui est perçu comme nécessité de sa nature, à l'appartenance, au sacré si les prémisses	Affections « apaisantes » si cette moralité cosmopolite est partagée par la majorité de la multitude. Impact dans les urnes (AFD, RN) et/ou par actions de groupes plus ou moins violentes si trop de

19 Les affects procédant de l'imitation des affects ou de la puissance de la multitude, même s'ils non rien à voir avec le sujet social considéré, peuvent être classés dans cette catégorie « appartenance », parfois également dans la catégorie « sacré ».

20 « Cette exigence (cosmopolitisme moral) ne s'adresse pas tant à l'homme privé ou à un homme faisant partie d'un État qu'à l'homme faisant partie du monde, c'est-à-dire au citoyen du monde. S'ouvre ainsi une perspective qui ne concerne pas strictement la morale en général, c'est-à-dire le Bien pour tout homme, ni seulement la politique c'est-à-dire le Bien pour les États. S'esquisse en effet un point de vue cosmopolitique, à partir duquel peut être appréhendé le Bien pour l'espèce humaine dans son ensemble, en tant qu'elle est en progrès vers ce Bien, à travers la série des générations de toutes les époques futures ». In « *Le cosmopolitisme comme exigence morale* Caroline Guibet-Lafaye Dans Kant cosmopolitique (2008), pages 79 à 94 <https://www.cairn.info/kant-cosmopolitique--9782841621576-page-79.htm>

21 Voir « *Talking of Values: Understanding the Normative Discourse of EU Migration Policy On (Value-Based) EU Policies on Migration* » Authors: Dr. A. Dimitriadi1, Dr. H. Malamidis, Hellenic Foundation for European and Foreign Policy (Greece)

Prémises déterminantes concernées	Affections causes	Affects provoqués	Affections poussées par les affects provoqués
« <i>immigrés-réfugiés</i> ». Prémisse beaucoup plus altruiste que les précédentes.	variantes ignorant plus ou moins les prémisses « appartenance » et « sacré »	correspondantes sont trop oubliées par ce cosmopolitisme	prémises déterminantes (plus déterminantes que les prémisses morales) sont perçues comme ignorées.

Les affections causes peuvent sembler anodines (ex : taxe sur le diesel) et les affections conséquences improbables ou « disproportionnées ». Il faut néanmoins en prendre acte ou les envisager. Des prémisses classées par les uns en estime sociale (ex : défense pour les filles d'apprendre tel métier) peuvent être classées par les autres, au regard des conséquences si cette prémisse n'est pas respectée, en « appartenance » et provoquer l'exclusion ou l'enfermement.

Pour certains, des prémisses du « sacré » sont beaucoup plus déterminantes que toute autre. De même, les tenants d'un cosmopolitisme moral « fort », « extrême », « value based » minimisent les déterminations des prémisses d'appartenance et peuvent surévaluer les prémisses d'estime sociale, en ne voyant pas qu'elles peuvent être ethnocentrées.

Des scénarios plausibles peuvent être poussés au bout d'une « logique » d'affects intenses et antagonistes, ex : (1-) réfugiés-immigrés poussés par le désir de vivre coûte que coûte vs désir des autochtones, des pays riverains de la méditerranée, de ne pas se laisser « envahir », désir poussés par des prémisses identiques ; conséquence plausible : les laisser mourir au large, au gré de la météo ; (2-) communautés perçues comme voulant affirmer leur appartenance, leurs relations genrées, ou prêtes à travailler en acceptant des conditions considérées comme déplorables vs autochtones désirant ne pas mettre en cause ou en danger leur appartenance, leurs relations genrées, leurs conditions de travail; conséquence plausible : tensions violentes.

Les scénarios aux conséquences plus « acceptables » ne peuvent pas ignorer les affects intenses mentionnés, sous peine de ne pas être plausibles, d'être trop idéalistes. D'une manière ou d'une autre, ces scénarios doivent proposer des affections de nature à rendre moins intenses ces affects, que ce soit en provoquant une adhésion, ou une crainte plus intense que ces affects pour les étouffer.

Le chapitre suivant *Suggestions de scénarios* suggère des scénarios dont les prémisses déterminantes découlent de celles présentées en fin de document et dans le tableau ci-dessus.

Dans la plupart des scénarios, il est question d'association et d'institutions, sujet sur lequel nous proposons un scénario général.

Scénario général plausible d'association et d'institutionnalisation

Poussés par des affects communs de désir, de crainte, de désir de se révolter²², les humains ont recours aux autres et s'associent de multiples façons, plus ou moins explicitement et selon des énoncés de toute sorte, dont des énoncés moraux ([thèses \(2-\)](#) et [\(5-\)](#)).

En mobilisant Sartre²³, I.M. Young²⁴ nous suggère de multiples variantes de ces associations, des plus éphémères au plus formalisées et durables. En les mobilisant, nous proposons un scénario

September 2019, DELIVERABLE 2.1

22 Spinoza, T.P. 3-9 et 6-1.

23 Sartre, Jean-Paul, 1976 *Critique de la raison dialectique*, t. 1, Paris, Gallimard, 1985

24 I.M.Young : « Gender as Seriality », *Signs* 19,3, printemps 1994 : 703-738, traduction Marie-Ève Lang

général plausible de recours aux autres, d'associations, d'institutionnalisations éventuelles. Pour illustrer ce scénario général, deux exemples sont légèrement évoqués : un réseau de transport public (cet exemple est déjà proposé par Sartre et I.M. Young), une organisation [patriarcale] de la famille (Cet exemple est un peu plus développé dans le paragraphe *Patriarcat et domination masculine*).

Des affections provoquent des affects (ex : désir de se déplacer ; désir de persévérer dans son être et de se reproduire) poussant des prémisses de toute sorte (ex : développer les véhicules individuels ou les transports en commun ; il est avantageux et aisé de dominer les femmes).

Certaines prémisses sont dominantes (mais pas forcément majoritaires) et procèdent soit de ce qui est perçu, au moins par les dominants, comme des nécessités de la ou de leur nature, soit de choses poussées par les affects (désir de .., crainte de, etc..) des dominants. Cette domination peut s'exercer en ayant capté la puissance de la multitude (un pouvoir ou imperium²⁵) ou être directement cette puissance de la multitude (une pression sociale). Certaines de ces prémisses dominantes conduisent, sous la conduite d'une raison, à mettre en place plus ou moins rapidement des organisations ou structures sociales explicites ou implicites (ex : réseau de bus vers une zone d'activité ; lois de la famille, division des tâches ménagères).

Ces organisations ou structures sociales explicites ou implicites poussent chacun, dominants et dominés, à des comportements, à des séries sociales pratico-inertes poussées et « acceptées » car soit perçues comme nécessité de la nature (ex:usage d'un réseau de bus si c'est la possibilité la plus commode de se déplacer pour aller travailler), soit comme des contraintes d'institutions humaines (ex : division genrée du travail domestique).

Ces séries sociales pratico-inertes sont révélatrices de structures sérielles²⁶. Les actions sont le plus souvent routinières, habituelles. Toutefois, des affections particulières peuvent advenir (ex : retard des bus ou hausse importante des tarifs ; violences conjugales « de trop »). Ces nouvelles affections provoquent des affects poussant à la constitution de « groupes en fusion » (ex : usagers mécontents des transports ; rassemblement spontané de femmes organisé via un réseau social), puis parfois de « groupes statutaires » (ex : mot d'ordre de boycott des transports ; manifeste d'un groupe de femmes de ne pas en rester là). Tout cela peut retomber aussi vite que cela a surgi mais peut également continuer, s'étendre, prendre de l'importance jusqu'à parfois mettre en place des organisations et institutions se positionnant plus ou moins durablement par rapport à ces structures sociales initiales (ex : association des usagers des transports publics ; association de soutien et de luttes contre ... ou pour) jusqu'à les remettre en cause ou les faire évoluer profondément.

Critères d'évaluation des scénarios « plausibles »

Ces scénarios « plausibles » à imaginer peuvent et doivent avoir des critères d'appréciations exprimés dans notre référentiel de prémisses ([thèse \(6-a\)](#)), autant pour favoriser des scénarios aboutissant au « meilleur » que pour éviter des scénarios aboutissant au « pire », le « meilleur » et le « pire » étant appréciés dans un sous-référentiel préférentiel de notre référentiel.

Par exemple, les personnes « humanistes individualistes » peuvent choisir les critères préférentiels suivants pour apprécier une situation sociale : (1-) le « pire » est plutôt une situation sociale, caractérisée par la souffrance de beaucoup, provoquant des affects intenses de colère, indignation, révolte ou vengeance mais aussi des affects de peur, de crainte, de soumission, dont à une communauté, trop prégnants ; (2-) le « supportable » peut être défini avec les mêmes affects

25 F. Lordon : *Imperium: structures et affects des corps politiques* (21/09/2015)

26 I.M.Young (dans « Gender as Seriality ») : « la structure sérielle désigne un certain niveau d'existence sociale et de relations sociales avec les autres, celui de la routine, de l'habitude, de l'action qui est liée à des règles »

que pour le « pire » mais moins intenses et prégnants ; (3-) le « meilleur » est plutôt une situation sociale, caractérisée par une « vie bonne », provoquant des affects plus ou moins intenses de désir, de joie, de liberté, de sécurité, de solidarité, etc.. la dimension « communautaire » étant rassurante ou considérée dans la sphère privée.

Nous pensons que les critères ci-dessus sont applicables, pour ceux qui les désirent, à tout sujet de société, ex : mise à disposition et jouissance de biens et de richesses, politique envers les immigrés-réfugiés. Bien entendu, les affections provoquant les affects sont caractéristiques du sujet et sont à associer à l'affect qu'elles semblent provoquer, ex : crainte de la fin de mois, peur d'être refoulé, indigné par les conditions de travail, bouleversé puis révolté à l'image d'un bébé noyé sur la plage, désir de voir ses enfants aller à l'école, etc....

Bien entendu, d'autres critères d'évaluation sont envisageables et applicables aux mêmes sujets, par exemple des critères associés aux énoncés préférentiels « chacun pour soi et chez soi » ou « chacun pour moi ».

Ébauches de scénarios plausibles

Des scénarios plausibles font ou feront l'objet d'articles plus détaillés. Nous proposons ci-dessous les résumés de quelques exemples²⁷. Dans tous ces scénarios, les prémisses déterminantes du sujet traité découlent des [7 thèses](#) rappelées en annexe.

A minima, pour chacun des sujets, nous proposons des prémisses, des « raisons », pouvant conduire ou pousser des protagonistes, personnes physiques ou personnes morales (institutions) et permettant ensuite de camper différents personnages qui se côtoient physiquement ou par des idées et des discours.

Genèse de la monnaie

L'article [Critique spinoziste des thèses de Orléan&Lordon](#) analyse le scénario plausible de Orléan&Lordon sur la genèse de la monnaie et esquisse ensuite d'autres scénarios plausibles selon le schéma proposé dans le chapitre *Élaboration de scénarios plausibles poussés par les affects*.

En reprenant les quatre étapes d'élaboration de scénarios plausibles, nos remarques sont les suivantes :

(1-) Le terrain doit au moins englober les 3 pôles de pouvoir et de puissance que sont les marchands, les politiques et le reste de la multitude. Le scénario de Orléan&Lordon se concentre sur les marchands en posant comme origine du scénario un « état de nature marchand ». Nous remplaçons cet « état de nature », repère originel pédagogique²⁸ et situé dans le temps, par un référentiel de prémisses déterminantes à propos du sujet traité à savoir « genèse de la monnaie ».

(2-) les étapes (2-) à (4-) sont mises en œuvre en retenant les prémisses déterminantes (celles de nature à provoquer les affects les plus intenses dans chaque pôle de pouvoir et de puissance).

Nous proposons les prémisses déterminantes suivantes, prémisses découlant de celles du tableau du paragraphe *Méthode d'élaboration de scénarios « plausibles »* ainsi que de nos [7 thèses](#) rappelées en fin de cet article :

²⁷ Remarque : ces résumés ne montrent donc pas forcément les quatre étapes d'élaboration du chapitre précédent.

²⁸ F. Lordon&A. Orléan : « *notre état de nature [marchand] correspond à un état social hypothétique* » (*Genèse de l'État et de la monnaie*, P 10), puis en citant A. Matheron : « *même si les hommes ne s'étaient jamais trouvés dans une telle situation, le concept d'état de nature n'en resterait pas moins indispensable à la compréhension et (ce qui revient au même) à la justification de l'état civil* » (Matheron, Ibid., 1988, p. 306) puis « *l'état de nature est une abstraction ; mais une abstraction nécessaire à l'intelligence de la société politique et qui, à l'intérieur de celle-ci, existe concrètement à titre de moment dépassé et conservé* » (ibid., p. 301)

article (B-3) Approche « par scénarios plausibles »

(a-) Conatus (persévérer dans son être) d'où désirs de disponibilité de biens et de services, au moins de ceux perçus comme étant des nécessités de notre nature, et désir d'augmenter notre puissance d'agir ([thèse \(1-\)](#)),

(b-) Désir de comprendre, de « maîtriser les choses », de prévoir, bref désir d'avoir une connaissance du 2. genre²⁹ à propos des choses désirées ([thèse \(2-b\)](#)),

(c-) Désir d'accumuler, de pérenniser sa richesse (poussé par une prémisse morale « chacun pour moi » quant au recours aux autres (voir (e-)), accompagné du désir de pouvoir échanger la richesse accumulée avec tout autre richesse,

(d-) désir de s'associer ou d'avoir recours aux autres avec une prémisse « secours mutuel » (poussé par une prémisse morale « solidarité-cohésion et justice sociale »)³⁰

(e-) désir de s'associer ou d'avoir recours aux autres avec une prémisse de pouvoir et de domination y compris sur toute production et mise à disposition de biens et services (poussé par une prémisse morale « chacun pour moi »),

(f-) Désir d'être libre nécessaire sans être ni contraint par des institutions, ni y être impliqué, et sans désir de dominer,

Le désir (a-) est éprouvé à peu près par tous, le désir (b-) est éprouvé par beaucoup,

Les désirs (c-) et (d-), à propos des mêmes choses, sont plutôt antagonistes,

Les désirs (d-) et (e-) reprennent la [thèse \(2-a\)](#) mais en précisent les modalités ([thèse \(5-c\)](#)),

Les désirs (d-) et (e-) relèvent d'une anthropologie politique machiavelienne³¹ et sont plutôt antagonistes à propos des mêmes choses, d'où alternance de révolte et de soumission entre dominants et dominés,

Les désirs (c-) et les désirs (e-) à propos de mêmes choses rendent intrinsèquement antagonistes les personnes ou organisations poussées par ces désirs, que ce soit dans la sphère marchande ou dans la sphère politique ou entre ces 2 sphères, d'où luttes fréquentes entre dominants.

Les désirs (d-) et les désirs (f-) à propos de mêmes choses rendent intrinsèquement coopératifs,

Les désirs (c-) et (e-) sont souvent associés chez la même personne car ils procèdent d'un même désir plus fondamental : association sur la base morale de « chacun pour moi »,

Les désirs (d-) et (f-) sont souvent associés chez la même personne car ils procèdent d'un même désir plus fondamental : association sur la base morale de « secours mutuel » et « justice sociale »³².

Ces six désirs de (a-) à (f-) sont assez exhaustifs mais certains seront dominants et d'autres non :

Comme le font Orléan&Lordon, nous pouvons élaborer des scénarios plausibles, dont celui proposé par ceux-ci, tous poussés par des désirs parmi ces six désirs et incluant des mises en œuvre d'États et de systèmes monétaires et fiscaux. Ces scénarios se continuent de nos jours, toujours poussés par des désirs parmi ces six même désirs, et évoluent en fonction des désirs dominants du moment et de leur mise en œuvre plus ou moins sous la conduite d'une raison dominante. Cette mise en œuvre peut être perturbée par d'autres raisons ou même directement par d'autres sentiments provoqués par toutes sortes d'affections, (1-) dont celles procédant de l'imitation des affects et de la

29 Connaissance fondée sur des prémisses poussées par ces sentiments, sur d'autres prémisses poussées par ce qui est perçu comme nécessité de la nature et de sa nature, toutes ces prémisses pouvant être des préjugés, du « sens commun », et pouvant être également plus ou moins incompatibles entre-elles.

30 C'est le désir exprimé par Spinoza dans le T.P. : voir [article \(A-3\)](#)

31 Voir [article \(B-2\) Prémises fondamentales pour toute SHS](#)

32 C'est ce que désire également de Spinoza

article (B-3) Approche « par scénarios plausibles »

puissance de certaines multitudes, (2-) dont celles relatives à l'impuissance à satisfaire les nécessités de sa nature, processus dans ce cas assez aléatoire.

Par exemple, les désirs (c-) et (e-) poussent à la genèse de la monnaie et plus généralement de toute institution monétaire et financière, politique, économique, etc : intercaler des institutions humaines entre les humains et des nécessités de leur nature est une grande source de pouvoir, de contrôle et de prélèvement d'une part de cette richesse. Il y a le plus souvent collusion ou association des pouvoirs politique, économique et financier mais il peut aussi y avoir confrontation, chaque dominant (politique, financier, marchand, etc..) ayant sa raison (sa « logique ») fondée sur des prémisses poussées par ses sentiments (voir [article \(C-1-b\) Appropriation des moyens de production](#) et [\(C-1-c\) Logique financière vs logique productive](#)).

Les désirs (d-) et (f-) ne sont pas dominants, même s'ils sont majoritaires d'après Machiavel et mes résultats de thèse³³. Cette majorité subit en particulier l'évolution des modalités des institutions monétaires, ex : chèques barrés, obligation d'avoir un compte bancaire pour recevoir un salaire, restriction de plus en plus grande de l'argent liquide, règles d'engagement pour des emprunts, interconnexion des interdits bancaires, etc... Parfois, ces désirs (d-) et (f-) deviennent dominants, ex : lois licinio-sextiennes de la 1. république romaine limitant l'accumulation, la période des 30 glorieuses durant laquelle le salariat était un peu plus en position de force.

Travail domestique et petits boulots

Ce sujet est traité avec une approche critique et interprétative dans [l'article \(C-2\) « travail domestique » et petits boulots](#). Nous le traitons ici en esquissant des scénarios plausibles.

Ce scénario se fonde sur la définition suivante de ces activités :

Activités humaines, considérées par tous comme absolument nécessaires, qui peuvent être soit réalisées par la personne qui en bénéficie, soit réalisées par d'autres, car ne requérant que peu de moyens, de prédispositions et de savoir-faire. L'opportunité d'un échange marchand de ces activités se pose alors à chacun. Ces activités humaines sont par exemple :

(a-) l'acheminement d'un bien acheté (meuble, électro-ménager, plat préparé, etc...) jusqu'à la destination convenue (quai de l'usine, entrepôt, étagère du magasin, chez soi)

(b-) des services de préparation ou d'installation, de montage, de mise en service de ce bien,

(c-) des services d'entretien, maintenance, d'assistance à l'utilisation de ce bien,

(d-) les travaux domestiques, chez des particuliers ou dans des organisations, notamment d'entretien pour continuer à jouir de ses biens (ex : propreté et rangement du logement et du linge), préparer le repas.

Ce scénario doit permettre de traiter le sujet suivant : « *Diversité des prises en compte des activités humaines entre la production et la jouissance effective par le client final de biens et de services à l'aune des conditions sociales* », sachant que la prémisses principale du bénéficiaire est que toutes ces activités doivent être réalisées, soit par lui, soit par quelqu'un afin de jouir du bien : c'est une nécessité de la nature du bien pour en jouir ([thèse \(5-b\)](#))

Pour faire faire ces activités alors qu'il est capable de les faire, le bénéficiaire a d'autres prémisses poussées par les désirs ou contraintes suivantes : désagrément à réaliser ces activités, prix modiques au regard de ses revenus (sinon, il le fait lui-même), contraintes horaires (car ces activités doivent cohabiter avec sa vie privée), qualité du service. Tous ces désirs ne relèvent pas de prémisses aussi

³³ Voir [article \(C-3\) Diversité des perceptions exprimées et des conduites sociales des salariés](#)

article (B-3) Approche « par scénarios plausibles »

déterminantes que celles de la [thèse \(5-c\)](#) : ces désirs ne sont pas, en général, intenses.

Celui qui réalise ces activités a également des prémisses poussées par des nécessités, des désirs, des craintes, des contraintes, ex : disposer des biens et services élémentaires pour lui et ses proches, travail « au noir » (car sans papiers)³⁴ ; avoir un peu d'argent de poche et/ou être un peu indépendant de ses parents ; pour une entreprise tel Ikea ou Darty : un revenu complémentaire, un service pour convaincre ou rassurer un client hésitant, service en général sous-traité à des entreprises dont le personnel qui réalise a les prémisses déjà citées³⁵.

Des scénarios plausibles sont alors simples à imaginer en fonction des conditions sociales de ceux qui réalisent et de ceux qui en bénéficient. Ils permettent de faire un lien entre la situation socio-économique et les conditions sociales des protagonistes de ces petits boulots ou travaux domestiques (plus ou moins grandes précarités sociales) :

(1-) Avant les « 30 glorieuses fordistes », salariés, dont la valetaille, mal payés et acceptant toute sorte d'horaires. Nombreux services de cet objet d'étude sont marchandisés (Meubles livrés et montés, vêtements sur mesure, blanchisserie, magasins et pompes à essence servant le client, personnel de maison, etc..) mais la plupart de ces services sont accessibles aux seuls « bourgeois », les autres ne pouvant même pas se payer le bien lui-même, même sans les services qui vont avec,

(2-) pendant les « 30 glorieuses fordistes » progression de l'emploi industriel puis tertiaire, salariés un peu plus en position de force, augmentation des salaires, moins de salariés « volontaires » pour faire ces petits boulots. Certains de ces salariés peuvent se payer ces services ... surtout s'ils sont exécutés par des immigrés (femmes de ménage, etc..) donc possiblement mal payés et au noir... mais pas tous, loin s'en faut, d'où énoncé de pouvoir acheter des biens sans devoir acheter le service (On optimise le prix), ex : fast food, supermarché et self-services, Lidl et autres Aldi aux rayonnages et au merchandizing très sommaires, maisons Castor, meubles Ikea et conforama, croissances des activités de bricolage, etc....

(3-) de nouveau le chômage augmente structurellement et dès le début des années 80 promotion à nouveau des « petits boulots » pour répondre à la chute ou délocalisation des emplois industriels, à peu près les mêmes petits boulots qu'avant la période « 30 glorieuses » : pizzas à domicile, services domestiques, etc... avec du personnel dont le statut social ressemble de plus en plus à celui de ceux qui exécutaient ces types de travaux avant la 2. guerre mondiale.

Grâce à ces « nouveaux petits boulots » avec des personnes prêts à les exécuter, les magasins même type Lidl montent en gamme et en service, plats cuisinés, et tout peut être livré chez soi ; Ikea, Castorama et autres proposent des services de livraison et de montage, Mac Do sert le client à table, et d'autres services se précarisent, ex : VTC Uber, delivero, etc... bientôt des cireurs de chaussures ou équivalent dans les rues !

Remarque : Ces services ne demandent que peu d'investissement au départ, ce qui est une bonne chose pour tout investisseur ayant la fibre financière : Rendement financier élevé même si rendement opérationnel faible. Il suffit d'avoir la taille. Ces organisations ont le plus souvent des énoncés adressés aux clients finaux en terme de prix, qualité de la prestation, disponibilité et délais et ne font que très peu référence aux salariés qui exécutent ces prestations. Elles sous-traitent souvent ses activités jusqu'à des auto-entrepreneurs ou des sans-papiers.

Dans des pays à fortes inégalités sociales, le scénario le plus fréquent est celui de la première période décrite, celle avant les 30 glorieuses en Europe. Même si ces pays, comme le Brésil, ont une législation du travail consistante, le travail précaire et même au noir y est prépondérant dans les

34 Ces craintes et ces désirs déterminent des prémisses assez primordiales, celles de la [thèse 5](#).

35 La subordination de ces précaires aux entreprises sous-traitantes offrant ces services est grande ([thèse 6-b](#))

faits.

Notons que l'objet d'étude « l'invalorisation du travail » ou « la mise au travail des clients » ne permet pas d'élaborer de tels scénarios plausibles. Ce n'est pas le maraîcher bio qui pousse son client à préparer des légumes vendus couverts de terre, ni Ikea qui pousse son client à transporter et monter les meubles. C'est le désir de jouir de ces légumes ou de ces meubles. C'est d'ailleurs en général sur les services qu'un fournisseur en mesure de proposer le bien et le service à la plus forte plus-value³⁶.

Patriarcat et domination masculine

La domination masculine et le patriarcat sont quasi universels³⁷. C'est un constat empirique³⁸. En toute rigueur, en SHS, l'universalité d'une chose ne se décrète pas : elle est appréciée, constatée.

Cette domination se concrétise par des organisations et par des discours qui se tiennent, objets d'étude de chercheurs en SHS, organisations et discours d'une grande variété culturelle.

Si les organisations et les discours se tiennent, c'est qu'ils sont fondés des prémisses, prémisses à élucider par le chercheur dans le cadre de recherches empiriques, prémisses à mobiliser par le chercheur pour élaborer des scénarios plausibles.

Activités, organisations, discours, concepts de toute sorte découlent des prémisses posées explicitement ou implicitement. Ces prémisses procèdent de ce qui est considéré comme nécessités de la nature, et des désirs, plutôt ceux des dominants dans le cas du patriarcat et de la domination masculine.

Toutefois, les prémisses dominantes ne sont pas forcément celles de toutes et tous. Elles peuvent même être minoritaires. Le chercheur anthropologue entend surtout les dominants, en particulier s'il s'intéresse à la structure des sociétés. Il entend donc moins les dominés, en particulier lorsqu'il n'a pas accès à la sphère privée, sphère privée parfois peu accessible au chercheur masculin³⁹.

Comment sont perçus ces discours et organisations ? comment ça se passe au regard de ceux-ci ? Ces dominations sont elles acceptées majoritairement ? Sont elles vécues comme contraignantes par les un(e)s ou dans la joie par les autres ? Y a-t'il des résistances, discrètes dans la sphère privée et spectaculaires dans la sphère publique ? Y a-t'il d'autres discours, d'autres comportements que ceux prescrits, ou s'écartant de ceux-ci, discours et comportement qui se tiennent à peu près, donc également fondés sur des prémisses, lesquelles ?

Remarque : toutes ces problématiques permettent d'aborder la question en mobilisant deux concepts : (1-) au niveau « macro », le concept de « rapports sociaux de sexe » développé par N.C. Mathieu⁴⁰ et conduisant à considérer les relations de pouvoir; et (2-) au niveau « micro » le concept de relations sociales, souvent le seul mobilisé par les anthropologues, permettant d'aborder les relations entre individus. Cela permet à la fois d'éviter l'ethnocentrisme et « l'androcentrisme »

36 Dans les années 80, à l'arrivée des ordinateurs personnels, IBM a rebondi en vendant toutes sortes de services informatiques.

37 Au sens de « très répandu », pas au sens kantien !

38 Selon Françoise Héritier, la distinction entre féminin et masculin est universelle et « partout, de tout temps et en tout lieu, le masculin est considéré comme supérieur au féminin » .. « la valence différentielle des sexes existait déjà dès le paléolithique, dès les débuts de l'humanité ». D'autres chercheuses montrent que le statut des femmes étaient beaucoup plus équilibré dès le début du paléolithique mais que « les statuts des femmes des sociétés de chasseurs-cueilleurs africaines se dégradent et qu'elles perdent de plus en plus leur liberté — subissant la domination masculine — avec la sédentarisation. » (Camilla Power dans *L'égalité des sexes nous a rendu-es humain-es : une réponse au texte « Comment changer le cours de l'histoire » de David Graeber & David Wengrow* » (article anglais posté le 05/09/2018 sur <https://libcom.org/history/gender-egalitarianism->)

39 Voir les études et critiques de F. Héritier et de N.C. Mathieu

40 Nicole-Claude Mathieu : « pour une anatomie des classes de sexe ou la conscience des opprimé-e-s » et « Quand céder n'est pas consentir » (Chapitre V du livre *L'anatomie politique, catégorisations et idéologies du sexe* Éditions Côté-femmes, 1991)

que dénonce N.C. Mathieu chez les anthropologues.

Des scénarios plausibles peuvent être élaborés, fondés sur toutes les prémisses posées, celles des dominants et celles des dominés, tenant compte des affects, dont ceux provoqués par des rapports de force, mais pas que.

La domination masculine étant quasi universelle, certaines prémisses fondant celle-ci doivent être quasi universelles et d'autres plus spécifiques, essences d'une culture (ex: celles relatives à des nécessités de la nature, comme la situation géographique ou celles procédant d'autres désirs tout à fait étrangers à notre culture occidentale).

En effet, grande diversité des cultures et prémisses universelles ne sont pas contradictoires.

Quelles peuvent être les prémisses quasi universelles de la domination masculine ? Parmi ces prémisses, il faut considérer celles fondant les discours et les organisations sociales dominantes (rapports sociaux de sexe) et celles influençant les relations sociales interpersonnelles, celles-là étant en accord ou en opposition avec les premières.

Voici quelques prémisses plausibles posées à partir des [thèses](#) rappelées en fin de l'article.

(1-) Anthropologie spinoziste: corps et pensée selon 2 modes: entendement et affects

(1-1) désir d'éprouver des affects joyeux et appréhension d'éprouver des affects tristes ;

(2-) persévérer dans son être, d'où:

(2-1) désir de satisfaire les nécessités de sa nature, *ex: se nourrir et se protéger des intempéries*

(2-2) désir d'assurer et maîtriser sa reproduction, en tenant compte des « nécessités de la nature » suivantes :

(2-2-1) nécessité d'une ovule et d'un spermatozoïde, d'une complémentarité sexuelle (mâle et femelle), pour reproduire la vie humaine⁴¹.

(2-2-2) forte dissymétrie des contraintes « nécessités de la nature » quant à la reproduction : (a-) pour le mâle, capacité de produire des spermatozoïdes et de féconder à tout moment, le tout durant quelques minutes ; (b-) pour la femelle, production d'une ovule tous les mois, acte de fécondation assujettie à cette production (courte fenêtre de fécondité chaque mois) et gestation durant 9 mois.

(2-3) poussés par des affects communs⁴² parmi ceux ci-dessus (en particulier (2-1) et (2-2)), désir de s'associer, d'avoir recours à d'autres :

- soit en désirant les dominer⁴³, d'où bien souvent (3-)

- soit en désirant « secours mutuel »

(2-4) pousser par la crainte de l'incertitude, par le désir de comprendre les choses et de percevoir les phénomènes et leurs causes et même de prévoir, chacun a sa raison fondée sur ses prémisses dont ceux poussées par les désirs évoqués ci-dessus et ci-dessous,

41 Pour notre part, nous prenons acte des nécessités de la procréation (nécessaire complémentarité sexuelle) mais ces prémisses « naturelles » ne fondent pas forcément tout un construit social analogue à cette complémentarité. Voir notre article [Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs](#)

42 Spinoza, T.P. 3-9 et 6-1.

43 F. Héritier : « *La raison pour laquelle le supérieur est toujours du côté du masculin et l'inférieur du côté du féminin est, à mon avis, une conséquence directe du fait que les hommes considèrent les femmes comme une ressource qui leur appartient pour qu'ils puissent se reproduire* » (Masculin/Féminin, II, (2002), p. 128)

article (B-3) Approche « par scénarios plausibles »

(3-) désir de dominer facilement: plutôt les plus faibles (corps et/ou esprit) que les plus forts,

(3-1) statistiquement la femelle humaine est plus vulnérable, notamment lorsque elle est en gestation, qu'un mâle humain. L'assistance, notamment durant la gestation dont la finalité est la reproduction humaine, peut très facilement se muer en domination pour maîtriser cette nécessaire reproduction.

(4-) Ainsi que toute sorte d'affects et de désirs procédant de prémisses universelles relatives à l'appartenance, à l'imitation des affects, à la puissance de la multitude (puissance en partie captée par les dominants), à la production et à l'accès à des biens et à des services.

En se limitant à cette liste, la domination masculine procède des prémisses (2-), (2-2), (2-3), (2-4), (3-). En particulier, pendant des millénaires, compte tenu des connaissances « scientifiques », les affects de crainte de l'incertitude et les désirs de percevoir, de comprendre, de prévoir mentionnés en (2-4) n'ont pas pu être satisfaits. Des considérations (2-2-1) et (2-2-2) n'étaient perçues qu'une très forte ignorance et incertitude du fonctionnement de la femelle. Ces ignorance, incertitude et incapacité à comprendre le fonctionnement biologique de la femelle ont poussé à la dominer⁴⁴.

Remarque : alors que le désir de domination (2-) ne concerne, d'après Machiavel⁴⁵, qu'une minorité de gens (la majorité voulant simplement être libre, ne pas être dominée et ne pas dominer), le désir de domination sur la femelle, dont le fonctionnement biologique, quant à la reproduction humaine, est si déterminant mais aussi si complexe et improbable, peut être éprouvé par beaucoup plus de gens, et être assouvi aussi bien dans la sphère privée que publique.

Enfin, cette domination est bien entretenue et en synergie par (4-) même si elle s'exprime de manière très diverses de part le monde. Les prémisses citées, selon leur poids respectifs, fondent les diverses oppressions, avec les autres prémisses des dominants.

La domination masculine, et les institutions⁴⁶ qui vont avec, est poussée par les désirs (a-) de persévérer dans son être, (b-) d'assurer et maîtriser sa descendance et sa reproduction (c-) de dominer pour assurer cette maîtrise. Ces désirs poussent à s'associer aux femmes, en les dominant de multiples façons.

Les modalités mises en œuvre pour assouvir ces désirs sont très diverses, du fait en particulier de l'ignorance et incertitudes relatives aux considérations (2-2-1) et (2-2-2), et peuvent comprendre, entre autres, des oppressions soit dans la sphère publique (rapports sociaux de genre) soit dans la sphère privée (relations sociales interpersonnelles⁴⁷). Ces modalités de rapports sociaux et de relations sociales sont maintenues également du fait de désirs d'appartenance ou de crainte d'être exclue, de craintes ou d'autres affects du fait de toutes sortes d'affections, en particulier des affections se rapportant à l'imitation des affects (ex : au regard de ses enfants), à la puissance de la multitude (dont celle captée par les institutions dominantes), ex : le « quand dira t' on », aux nécessités de sa nature dont celles poussant à accéder à des biens et services.

D'autres prémisses plus spécifiques s'y rajoutent et le tout conduit :

44 Dans *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, (L'Harmattan, 1998) « [Paola] Tabet rappelle quelques données biologiques : l'espèce humaine est relativement peu fertile, donc il faut de nombreux coûts pour produire une grossesse ; ..il n'y a pas de synchronicité organique des périodes de fertilité et des périodes de désir sexuel ; il n'y a pas de signe particulier aux périodes de fertilité importante ». Et donc « Tout cela rend nécessaire, dans une société visant à une production maximale d'enfants, une exposition socialement organisée des femmes à un coût régulier. Pour l'anthropologue, cette exposition . est assurée généralement aux moyens du mariage ».

45 Machiavel (*discours sur la première décade de Tite-Live*)

46 Selon notre thèse (7-4) les institutions et ceux qui les dominent sont plus enclins à suivre la loi naturelle selon Spinoza à savoir « autant elles ont de puissance, autant elles ont de droits ».

47 Ex : en contrôlant leur sexualité, ex : exigence de virginité avant le mariage, inhibition du plaisir par excision, interdiction de relations non reproductives (homosexualité) ou susceptibles de produire des bâtards (adultère).

article (B-3) Approche « par scénarios plausibles »

(a-) d'une part à des organisations, des règles de parenté⁴⁸, des lois, des coutumes, des discours,

(b-) d'autre part à des perceptions et des conduites au quotidien de tout un chacun avec de l'acceptation, de la soumission, de la révolte, etc....

Parmi les scénarios plausibles fondés sur ces prémisses, certains peuvent exemplifier les cinq visages de l'oppression de I.M. Young⁴⁹, aussi bien au niveau « rapports sociaux de sexe » qu'au niveau « relations sociales interpersonnelles » :

Exploitation : aussi bien dans la sphère publique (ex : disparité des salaires) que dans la sphère privée (ex : travail domestique)

Marginalization : ex : cantonnement dans la sphère privée,

Powerlessness : aussi bien dans la sphère publique (ex : plafond de verre) que dans la sphère privée (ex : patriarcat familial)

Cultural Imperialism : Peu de femmes dans les élites culturelles, tout art confondu,

Violence : aussi bien dans la sphère publique (ex : harcèlement au travail, mutilations sexuelles, viols, violences symboliques (ex : déshonneur de la femme violée)) que dans la sphère privée (ex : violences conjugales)

Ces scénarios plausibles doivent souligner toutes les prémisses (1-) à (4-) qui fondent ces oppressions, celles des dominants bien sûr, mais également celles des dominées, notamment celles liées au désir ou besoin primordial d'appartenance à sa communauté, celles liées à la puissance de la multitude (ex : la pression de la communauté), celles liées à l'imitation des affects (ex : par rapport à son conjoint, à ses enfants), celles liées aux nécessités de sa nature (ex : se loger, se nourrir).

En tout état de cause, pour étudier les relations hommes-femmes dans n'importe quelle société, il est nécessaire de ne pas faire l'impasse sur ces prémisses (1-) à (4-) pour au moins vérifier qu'elles fondent ou non les raisons des organisations sociales et des personnes concernées par celles-ci.

Races, ethnocentrisme

Comme la domination masculine, le racisme et l'ethnocentrisme sont quasi universels, présents dans toutes les cultures. Il y a donc des prémisses déterminantes fondamentales fondant cet état des choses communes à toutes les cultures.

L'ouvrage collectif « *De quelle couleur sont les blancs* »⁵⁰ montrent les multiples entrées pour aborder la question des races et du racisme. Parmi les contributions, nous retiendrons plutôt le questionnement de G. Noiriel qui préfère « *demandeur qui se pose cette question. Pourquoi ?* » ainsi que l'approche de Carole Reynaud-Paligot qui considère dans ce même ouvrage la « *construction de l'identité nationale et raciale* ». Aussi, pour élaborer des scénarii plausibles à propos du racisme, nous mobilisons Carole Reynaud-Paligot, historienne spécialiste des processus de racialisation qui, dans un interview au journal Le Monde, dit « *Plutôt que d'essayer de définir le racisme, il faut regarder comment il se construit* ».⁵¹

48 Ex, pour Paola Tabet, dans toutes les sociétés, le mariage est l'institution « *qui semble garantir le maximum de probabilité de fécondité* » (Tabet 1998, p. 91).

49 Young Iris Marion, « *five faces of oppression* » in *Oppression, Privilege, & Resistance* edited by Lisa Heldke and Peg O'Connor, Boston, McGraw Hill, 2004 : Exploitation, Marginalization, powerlessness, Cultural Imperialism, Violence.

50 Laurent Sylvie, Leclère Thierry, *De quelle couleur sont les blancs ? Des « petits Blancs » des colonies au « racisme anti-Blancs »*. La Découverte, « Cahiers libres », 2013, 300 pages. ISBN : 9782707175588. URL : <https://www.cairn.info/de-quelle-couleur-sont-les-blancs--9782707175588.htm>

51 Propos recueillis par Cécile Bouanchaud Publié le 26 juin 2020 à 16h24 - Mis à jour le 27 juin 2020 à 14h24

article (B-3) Approche « par scénarios plausibles »

Nous élaborons donc un scénario plausible de construction d'un racisme en respectant les étapes de construction présentées dans le chapitre *Élaboration de scénarios plausibles poussés par les affects* et en tenant compte des processus décrits par Carole Reynaud-Paligot.

Celle-ci définit le racisme « *en tant que processus de catégorisation et de hiérarchisation, porté par différents acteurs d'une société* ». ⁵² : « *S'il fallait toutefois apporter une définition du racisme, je dirais qu'il faut distinguer trois « étapes » : la catégorisation, la hiérarchisation et l'essentialisation. La catégorisation consiste à mobiliser des catégories (religieuses, sociales, culturelles) qui circulent au sein d'une société. Cette catégorisation s'accompagne de stéréotypes, souvent dépréciatifs* ».

Au moins, au 19^{ième} et 20^{ième} siècle, « *on observe deux contextes propices : le colonialisme et le nationalisme* ». Chacun de ces contextes nous suggère les prémisses fondamentales de tout processus de racialisation.

« *Le contexte colonial engendre un rapport de domination, où le dominant dévalorise celui qu'il veut dominer* ». Ce désir de domination peut être économique, politique, culturel, etc... Le discours qui accompagne cette domination est souvent sur le registre des « *races inférieures* ». Compte tenu de l'histoire des colonies, depuis la découverte des Amériques, nous privilégions le désir de domination économique ⁵³ de la part des dominants (ex : roi d'Espagne finançant les expéditions de C. Colomb) qui procède du désir de s'associer ([thèse \(2-a\)](#)) poussé par des « *nécessités de la nature* » ([thèse \(5-a\)](#)) avec un énoncé moral « *chacun pour moi* ». De nos jours, ce désir existe toujours et pousse à bien des colonisations ou des impérialismes de fait. Il peut s'y ajouter aussi de la part des dominés de ces pays dominants, poussés par la crainte que des populations ou des régions ainsi « *colonisées* » soient mis en concurrence avec elles, un rejet de celles-ci, rejet mobilisant les mêmes discours de dépréciation.

« *Les idéologies nationalistes, quant à elles, reposent sur la survalorisation d'une soi-disant identité nationale et, en même temps, une dépréciation et un rejet des soi-disant cultures étrangères. Cette survalorisation est clairement mythique, elle suppose l'existence d'« habitants de souche », alors que tous les pays ont été confrontés à des brassages de populations* ». Pour nous, ce qui pousse cette « *survalorisation d'une soi-disant identité nationale et, en même temps, une dépréciation et un rejet des soi-disant cultures étrangères* » ou du moins l'adhésion de biens des gens à ces idéologies est le désir d'appartenance, d'identité, ou la crainte qu'elles soient remises en cause ([thèse \(5-c\)](#)). Notons que ces désirs (d'appartenance, d'identité) ne poussent pas forcément à déprécier l'autre, mais à le considérer comme différent, intolérable et incompatible, incompatibilité rendant impossible une cohabitation ⁵⁴.

Nous retrouvons donc les prémisses primordiales rappelées au paragraphe *Choix des affections et affects les plus déterminants*. La connaissance de ces prémisses et de ceux qui les portent donnent des éléments de réponses aux questions de G. Noiriel (qui préfère « *demander qui se pose cette question. Pourquoi ?* ») mentionnées au début de ce paragraphe.

Des scénarii plausibles « *émergence d'une racialisation* » peuvent être envisagés à partir (a-) d'une situation de départ (ex : (1-) « *coloniser* » une contrée, (2-) immigration), (b-) de prémisses primordiales (ex : accumulation de richesses, désir ou crainte relatives à son appartenance, à son identité), et (c-) en décrivant un processus de racialisation en « *trois « étapes » : la catégorisation, la hiérarchisation et l'essentialisation* ».

52 URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/06/26/plutot-que-d-essayer-de-definir-le-racisme-il-faut-regarder-comment-il-se-construit_6044314_3224.html

53 Voir nos thèses générales ([2-a](#)), ([5-a](#)), ([6-b](#)), ([7-4](#))

54 Voir « *Un racisme sans races Entrevue avec Étienne Balibar* » dans « *relations* » Numéro 763, mars 2013.

article (B-3) Approche « par scénarios plausibles »

Il n'est pas sûr que la catégorisation procède directement des prémisses déterminantes et des affects qui les poussent. Cette catégorisation peut n'être qu'instrumentale, un prétexte procédant de prémisses ne compromettant pas les prémisses déterminantes, pour, par exemple, emporter l'adhésion de la puissance de la multitude⁵⁵.

Fondamentalement, toute classification, catégorisation selon n'importe quelles critères (genre, « race », géographie, religion, quartier⁵⁶, etc..) est poussée par des affects, des désirs (ex : comprendre les choses, s'identifier ou identifier d'autres, affirmer son appartenance ou celles d'autres, etc...), des « nécessités de la nature » (ex : pour une certaine division du travail), des affections telles l'imitation des affects et la puissance de la multitude provoquant beaucoup d'affects (ex : appartenance, connivence, exclusion).

Pour considérer cela, nous pouvons mobiliser I.M. Young⁵⁷ dans son approche du genre comme structure sérielle, à savoir structurer, dont classifier, à priori et sans « nécessités de la nature » de nombreux sujets en fonction du genre, de la « race », de l'origine, ethnique, religion, etc...

La hiérarchisation procède de prémisses plutôt d'oppression et nous pouvons de nouveau mobiliser I.M. Young avec ses 5 visages de l'oppression⁵⁸ pour scénariser différentes façons d'acter une hiérarchisation (ex : absence de pouvoir, discrimination) et ce en relevant les discours qui légitiment celle-ci (discours de dépréciation mais pas que⁵⁹).

Les prémisses peuvent conduire à des subsumptions, ex : classe bourgeoise et subsumption « marxiste » de « faire de l'argent », racisme et subsumption de privilège, de déclassification, de caractéristiques ou de rôles ou etc.... liée à race, religion (ex : rôle de banquiers dévolus aux juifs), et « naturellement » au sexe.

Immigrés-réfugiés en Europe

Le projet de recherche européen *Novamigra* mobilise le cosmopolitisme moral pour aborder la question des immigrés-réfugiés en Europe. Compte tenu des drames parfois très médiatisés vécus par les immigrés-réfugiés, les affects poussant au cosmopolitisme moral peuvent être très intenses, à certains moments (ex : suite à des images « choc »).

Nous montrons néanmoins dans ces esquisses de scénarios plausibles que les affects des prémisses déterminantes présentées dans le tableau du chapitre *Méthode d'élaboration de scénarios « plausibles »*, que ce soit ceux éprouvés par les immigrés-réfugiés ou ceux éprouvés par les populations européennes et leurs gouvernements, sont également des affects intenses et beaucoup plus durables que ceux poussant au cosmopolitisme moral.

Le projet de recherche *Novamigra* mobilise le cosmopolitisme moral, dans le document « *Approaches to Cosmopolitanism. Review Essay on Their History, Analysis and Application to the EU* » : « *Le cosmopolitisme repose sur l'idée de base que la position morale, politique et / ou juridique des humains ne devrait pas dépendre de leur appartenance culturelle et nationale, mais refléter leur statut moral en tant qu'êtres humains.* ».

Selon Jocelyne Couture⁶⁰ les trois thèses (à propos du cosmopolitisme) sont les suivantes :

55 Exemple : catégorisation fondée sur une prétendue mission civilisatrice alors que le désir qui pousse est d'ordre économique

56 Voir par exemple « *Racial or Spatial Categorisations? A Focus on the French Setting* » par Magali Bessone

57 Voir le paragraphe « *Scénario général plausible d'association et d'institutionnalisation* »

58 Voir le paragraphe « *Patriarcat et domination masculine* » dans lequel nous mobilisons déjà ces 5 visages de l'oppression.

59 Voir https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/06/18/1-antiracisme-en-france-de-l-ideal-universaliste-aux-luites-categorielles_6043332_3224.html et « privilège blanc » Peggy McIntosh White Privilege. Unpacking the Invisible Knapsack, 1989.

60 COUTURE, Jocelyne. *1. Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?* In : *Le cosmopolitisme : Enjeux et débats contemporains* [en ligne].

article (B-3) Approche « par scénarios plausibles »

(1-) que le cosmopolitisme est un égalitarisme;

Remarque : la prémisse inspirée par un désir d'égalitarisme n'est pas vraiment universelle. Dans quel référentiel cet égalitarisme est-il posé ? Droits fondamentaux ? Nécessités de sa nature ?

(2-) que les obligations cosmopolitiques ont préséance sur les autres obligations morales, nommément celles qui découlent des rapports que nous entretenons avec autrui au sein de structures sociales limitées ;

Remarque : les « rapports que nous entretenons avec autrui au sein de structures sociales limitées » sont fondées sur des prémisses poussées par des affects d'appartenance ou des affections relatives à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude. Ces affects et affections, autant éprouvés par les autochtones européens que par les réfugiés-immigrés, sont d'une autre nature que des « obligations morales » et peuvent être beaucoup plus intenses et antagonistes que celles relatives à des « obligations cosmopolitiques », malgré la « préséance » décriée de celles-ci.

(3-) que l'objet premier de la justice cosmopolitique est l'individu sans égard au groupe ou à la collectivité auquel il appartient.

Remarque : les affects poussés par les nécessités de sa nature ou par l'appartenance poussent au regroupement, à l'association et rarement à l'individualisme. Une justice individualisante perçue comme une remise en cause des prémisses relatives aux nécessités de sa nature, à l'appartenance, à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude est très difficilement acceptable.

Nos remarques montrent que s'en tenir à ces 3 thèses conduit à ignorer les prémisses les plus déterminantes résumées dans le tableau du paragraphe *Méthode d'élaboration de scénarios « plausibles »*. Cela est très problématique. Il ne peut y avoir de scénarios plausibles qui fassent une telle impasse sur ces prémisses les plus déterminantes en ne reposant que sur des prémisses issues du cosmopolitisme. La mobilisation effective de prémisses fondées sur le cosmopolitisme est subordonnée à l'hypothèse minimale d'affects antagonistes pas trop intenses provoqués par des affections relatives aux nécessités de la nature et à l'appartenance des populations européennes autochtones ET des réfugiés-immigrés.

Les scénarios plausibles, que ce soit pour expliquer le passé ou pour envisager l'avenir, doivent mettre en place des situations, proposer des discours, prendre en compte des affections relatives aux nécessités de la nature et au besoin d'appartenance de chaque groupe. Toutes ces affections provoquent des affects. C'est en considérant ces affects (type, intensité, durée) qu'il est possible d'envisager toute autre action, dont celles inspirées par une justice cosmopolitique.

Quelques exemples.

Si l'État, par ses organisations, actes, discours, est perçu comme protecteur et solidaire en ce qui concerne la prise en compte des nécessités de la nature de chacun, alors la population acceptera de cohabiter avec une nouvelle population qu'elle perçoit comme elle, désirant comme elle plus de protection et de solidarité.

Par contre, si l'État, par ses organisations, actes, discours, est perçu comme peu protecteur et solidaire et adepte du chacun pour soi en ce qui concerne la prise en compte des nécessités de la nature de chacun, alors la population ne sera vraiment pas très rassurée à devoir cohabiter avec une nouvelle population qu'elle perçoit comme elle, désirant certes comme elle plus de protection et de solidarité mais prête à tout pour s'en sortir seule.

Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2010 (généré le 09 juillet 2020). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pum/7994>. ISBN : 9791036501135. DOI: <https://doi.org/10.4000/books.pum.7994>.

article (B-3) Approche « par scénarios plausibles »

Remarque : un État qui, pour ses propres citoyens, ne développe pas une politique sociale soucieuse des plus fragiles a des prémisses qui à priori ne conduisent guère à accueillir les immigrés-réfugiés. Un accueil a pourtant été réalisé de fait, sans intervention de l'État ou celui-ci laissant faire par des pays (ex : U.K. et USA ces dernières années) dans lesquels il était assez facile de s'installer avec un travail au noir ou un contrat précaire, au bénéfice des employeurs et bénéficiaires et au grand dam des populations locales lorsque les emplois plus stables se raréfient, obligeant celles-ci à se tourner elles aussi vers ces emplois précaires et à rejeter l'étranger⁶¹.

De même, si l'État a un fort discours identitaire et d'appartenance, auquel une bonne partie de la population adhère assez facilement compte tenu de ses propres prémisses d'appartenance, et si de plus les immigrés-réfugiés susceptibles d'arriver sont également perçus comme ayant également de telles prémisses, alors les affects éprouvés de part et d'autres (ex : crainte de perdre son identité) poussent à rejeter tout accueil d'une part, et à un comportement communautaire d'autre part.

Toutes ces considérations montrent qu'il est nécessaire d'établir les prémisses déterminantes préalables d'un État et de sa population pour favoriser des prémisses favorisant une justice cosmopolitique envers les immigrés-réfugiés.

Le flux actuel (depuis le 24/02/2022) de réfugiés ukrainiens vers la Pologne et la Tchéquie et l'accueil qui leur est réservé dans ces deux pays montre de manière éclatante l'importance des prémisses relatives à l'appartenance : des centaines de milliers de réfugiés, de « frères et sœurs » slaves sont accueillis à bras ouvert tandis que quelques centaines de réfugiés du moyen-Orient sont rejetés par ces mêmes pays.

61 Une des cause du BREXIT en UK

Thèses communes de nos différentes approches

Les prémisses, issues de l'article [Prémisses fondamentales pour toute SHS](#), permettent de poser des thèses sur lesquelles repose l'ensemble des articles qui sont proposés, thèses qui valent pour chacun, aussi bien pour des individus ou des organisations objets d'une recherche que pour des chercheurs qui sont partie prenante de ces recherches. Ces thèses sont les suivantes :

(0-a) Les humains sont perçus sous 2 attributs : (a-) l'étendue selon un mode (le corps), (b-) la pensée selon 2 modes (affects et entendement) et c'est tout⁶².

(0-b) Les institutions humaines se perçoivent par (1-) tous les humains concernés par celles-ci, (2-) la pensée (sentiments et entendement) dite dominante qui inspire leurs organisations⁶³.

(1-) la plupart des individus et organisations font des efforts pour persévérer dans leur être (conatus), désirent éprouver des sentiments de joie, appréhendent d'éprouver des sentiments tristes et recherchent ou évitent les affections qui les provoquent ;

(2-) à propos de toute chose et compte tenu de l'énoncé précédent, (a-) beaucoup d'individus sont poussés par leur affects à s'associer et donc nécessairement à se comprendre (sans forcément s'accorder)), (b-) beaucoup d'individus et d'organisations désirent connaître, comprendre et se comprendre, prévoir, prédire, désirent alors être sous la conduite d'une raison, à savoir d'une connaissance du 2. genre, très mobilisée dans les sciences « dures », mais souvent aussi désirent s'appuyer sur ou se satisfont d'une connaissance du 1. genre, à savoir imagination et opinions⁶⁴ ;

(3-) beaucoup d'individus et d'organisations s'attachent à distinguer à propos de toute chose (a) ce qui est loi ou nécessité de la nature de cette chose et d'eux-même, et (b) ce qui est du fait d'institutions humaines à propos de cette chose. Ils acceptent de « faire avec » les affections procédant de (a), les affections procédant de (b) pouvant leur provoquer de multiples affects : adhésion, soumission, révolte, indignation selon leur ingenium⁶⁵ et les affections du moment ;

(4-) à propos de toute chose, chacun, dont le chercheur, désire construire SA raison⁶⁶ ou faire sienne une raison d'un autre, à savoir un édifice d'idées cohérentes, consistantes et pas trop incomplètes à propos de cette chose. Cela n'est possible que si, consciemment ou non, cet édifice d'idées est fondé sur des prémisses qui, in fine, (a-) dérivent de ce qu'il perçoit comme nécessités de la nature de cette chose et ses propres nécessités ou (b-) sont poussées par ses affects, dont ceux relatifs à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude, ou (c-) prennent en compte les prémisses (a-) à (c-) des autres humains concernés par la chose⁶⁷ ;

62 Spinoza, scolie E2-P21 : « *l'esprit et le corps, c'est un seul et même individu, que l'on conçoit tantôt sous l'attribut de la pensée, tantôt sous celui de l'étendue* ». Plus précisément, (1-) L'homme se manifeste par le corps, qui est un mode particulier de l'attribut de l'étendue. Le corps humain, avec ses mouvements et ses interactions physiques, est une expression de la réalité matérielle ; (2-) Dans la Pensée, l'homme se manifeste par l'esprit, qui comprend deux aspects principaux : (a) l'entendement : Cela concerne la capacité de l'esprit à former des idées, à raisonner et à comprendre. L'entendement est lié à la connaissance et à la perception intellectuelle, (b-) les affects : Ceux-ci se rapportent aux émotions et aux sentiments, qui sont des modifications de l'esprit résultant des interactions avec le monde.

63 Organisation écrite ou non : organigramme, routines, procédures, lois, etc.... cf *duality of structure* de A. Giddens *The Constitution of Society* (1984) - (La Constitution de la société, publié en France par les Presses Universitaires de France)

64 Ces « connaissances » peuvent être fondées sur des préjugés, des prénotions (Durkheim), des doxa (Bourdieu), de « *fictiones* » ou de « *mythes* » (Y.N. Harari), d'énoncés taxés de folie : comme M. Foucault (*Binswanger et l'analyse existentielle* (1954)) nous considérons que « *Le monde d'un homme « malade* », ce n'est pas le processus de la maladie, c'est le projet de l'homme. », à savoir toutes SES « raisons ».

65 « *L'ingenium pourrait se définir comme un complexe d'affects sédimentés constitutifs d'un individu, de son mode de vie, de ses jugements et de son comportement* » (p. 99) in Chantal Jaquet, *Les trans-classes ou la non reproduction*, PUF 2014 ;

66 Voir également L'idée de « subjectivités multiples et diverses » de Ernesto Laclau

67 Ces prémisses (c-) sont nécessaires pour toute recherche en SHS, mais aussi, par exemple, pour des choses du type stratégie de maintien de l'ordre ou stratégie politique et sociale.

article (B-3) Approche « par scénarios plausibles »

(5-) les prémisses les plus déterminantes sont poussées par des désirs (a) de persévérer dans son être en étant libre-nécessaire pour satisfaire aux nécessités de sa nature, (b) de tenir compte de ce qui est perçu comme lois et nécessités de la nature⁶⁸, (c) d'appartenance, de « sacré »⁶⁹, de droits fondamentaux⁷⁰, d'estime sociale, d'énoncés moraux inspirant les associations (« chacun pour moi », « chacun pour soi », « cohésion-solidarité » ; « justice sociale »⁷¹, « mérite »)

(6-) les raisons pour toute chose étant possiblement multiples, car fondées sur des prémisses différentes voir incommensurables, (a-) le « vrai » ou le « faux », le « bon » ou le « mauvais »⁷², le « juste » ou l' « injuste », etc... ne se conçoivent que fondés sur les prémisses d'une raison souhaitée⁷³, (b-) tout « accord » n'est pas forcément fondé sur la raison (délibération habermassienne) mais peut être le résultat de toutes sortes d'affections, dont des rapports de force contraignants ou des manipulations et considérations affectives, en particulier lorsque la raison des uns se fonde sur des prémisses très déterminantes pour eux mais ignorées ou bafouées par la raison des autres, autre raison fondée également sur des prémisses très déterminantes mais antagonistes ;

(7-) les sciences et institutions humaines inspirées par des raisons, des édifices d'idées qui se tiennent, à savoir assez cohérents, consistants et complets, reposent donc sur des prémisses, énoncés déclaratifs et performatifs⁷⁴, qui sont dominantes. Ceux concernés par ces sciences et institutions peuvent avoir d'autres raisons fondées sur d'autres prémisses et une raison majoritaire à propos d'une chose, d'une institution, n'est pas forcément la dominante.

(7-1) Dans les sciences dures, lesquelles reposent sur des édifices d'idées qui se tiennent dont la plupart des prémisses procèdent de ce qui est perçu par beaucoup comme lois ou nécessité de la nature de la chose étudiée (ex : existence ou non de la chose, du phénomène), les consensus et « accords » dits « objectifs » ou « réalistes » sont assez courants.

(7-2) Dans les sciences humaines et à propos d'une chose, les prémisses posées (ex : concepts,

68 Ex : pouvoir jouir de biens et de services est perçu comme une nécessité de sa nature ; produire et mettre à disposition des biens et des services est également perçu comme une nécessité de la nature, nécessité à assumer par la société.

69 C'est la puissance des diverses multitudes qui dicte les signes d'appartenance et d'identité et ce qui est sacré. Ils sont donc changeants et peuvent être grandement influencés ou même dictés par ceux qui captent cette puissance de la multitude (médias, leaders, etc.). Les signes d'appartenance et d'identité peuvent être perçus différemment par les uns et les autres, ex : le voile est perçu comme un signe d'appartenance à la communauté des croyants par les musulmans mais peut être perçu comme un signe de soumission de la femme à l'homme par celles et ceux n'appartenant pas à cette communauté. Voir [article \(B-2\)](#)

70 Ex : les quatre droits fondamentaux de l'article 2 de la DdHC de 1789 : « *Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.* ». Un préalable est l'article 1 : *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.* ...

71 Que ce soit la justice de Leibniz (*Méditation sur la notion commune de justice, 1702*): « [...] la justice est une volonté constante de faire en sorte que personne n'ait raison de se plaindre de nous. », celle de J.S. Mill (thèse utilitariste : est juste ce qui est bénéfique au plus grand nombre) ou celle de J. Rawls (est juste ce qui privilégie le plus le plus défavorisé)

72 Scolie de E3-P39 : « *Par bien, j'entends ici tout genre de joie, et, de plus, tout ce qui conduit à celle-ci, et principalement ce qui satisfait un désir, quel qu'il soit ; par mal, d'autre part, tout genre de tristesse, et principalement ce qui frustrer un désir. Nous avons, en effet, montré plus haut (dans le scolie de la proposition 9) que nous ne désirons nulle chose parce que nous jugeons qu'elle est bonne, mais, au contraire, que nous appelons bon ce que nous désirons ; et conséquemment ce que nous avons en aversion, nous l'appelons mauvais. C'est pourquoi chacun, d'après son propre sentiment, juge ou estime ce qui est bon, ce qui est mauvais, ce qui est meilleur, ce qui est pire, et enfin ce qui est le meilleur ou ce qui est le pire.* ». Parmi les prémisses de toute raison, il y a celles poussées par les désirs et c'est sous la conduite de sa raison que chacun juge et essaye d'obtenir ce qu'il désire.

73 En accord avec Spinoza E3-P9 scolie : « *Il est donc établi par tout cela que nous ne faisons effort vers aucune chose, que nous ne la voulons, ne l'appétons ni ne la désirons, parce que nous jugeons qu'elle est bonne ; mais, au contraire, que nous jugeons qu'une chose est bonne, parce que nous faisons effort vers elle, que nous la voulons, l'appétons et la désirons.* » (Traduction de Guérinot). Pour Chantal Mouffe (*Le politique et ses enjeux*, p.35) La distinction du juste et de l'injuste doit se comprendre dans une « *tradition donnée, avec l'aide des standards qui sont fournis par cette tradition.* ». Avec notre thèse, ces « standards » s'expriment dans des raisons, des édifices d'idées qui se tiennent partagées par une société et constituant une partie de ses « *traditions.* »

74 Voir dans l'article (A-1) les énoncés déclaratifs et les énoncés performatifs (selon John L. Austin dans *Quand dire c'est faire*), les énoncés déclaratifs procédant de ce qui est perçu comme nécessité de la nature, les énoncés performatifs étant ceux poussés par les sentiments, les désirs, les volitions.

article (B-3) Approche « par scénarios plausibles »

auteurs de référence) peuvent être assez différentes pour que des écoles, des chapelles, des courants plus ou moins antagonistes coexistent plus ou moins pacifiquement.

(7-3) A propos de toute chose de la vie sociale (ex : production de biens et de services, gouvernement, communauté d'origine, quartier), les prémisses fondant les organisations et celles fondant l'entendement et les conduites des personnes concernées (ex : employés, clients, citoyens, membre d'une communauté, voisins) peuvent conduire à des accords par consensus ou par recoupement aussi bien qu'à des conflits⁷⁵ en particulier quand les nécessités de la nature des uns sont ignorés ou compromis par les prémisses des autres ou des organisations et ce qu'elles dictent (ex : lois, traditions, etc...).

(7-4) Un État (et plus généralement toute organisation, institution, entreprise, ...), dont les prémisses sont par définition celles qui dominent au sein de celui-ci, soucieux avant tout de persévérer dans son être, est souvent poussé à tenir compte de la loi naturelle selon Spinoza⁷⁶, à savoir « *autant il a de puissance, autant il a de droit* ». Autant à l'intérieur qu'à l'extérieur il se fondera sur cette prémisse pour obtenir un « accord ».

(7-5) Pour aboutir ou non à un « accord », les sentiments du moment peuvent largement prendre le pas sur les sentiments sédimentés et sur les prémisses, dont les convictions, en particulier lorsqu'il y a « imitation des affects » (avec ses proches, son conjoint) ou « puissance de la multitude » (vote à main levée, imperium d'une autorité ayant capté cette puissance de la multitude). Cela est à prendre en compte pour les sciences dures et les sciences humaines, mais surtout pour les raisons de tout un chacun à propos de toute chose du quotidien étudiée par le chercheur.

⁷⁵ Voir Habermas, Rawls, Mouffe, Marx, etc..

⁷⁶ Spinoza, T.P. 2-4 et T.P. 3-1 : « *le droit de l'État ou des pouvoirs souverains n'est autre chose que le droit naturel lui-même.. en d'autres termes, le droit du souverain, comme celui de l'individu dans l'état de nature, se mesure sur sa puissance.* »